

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

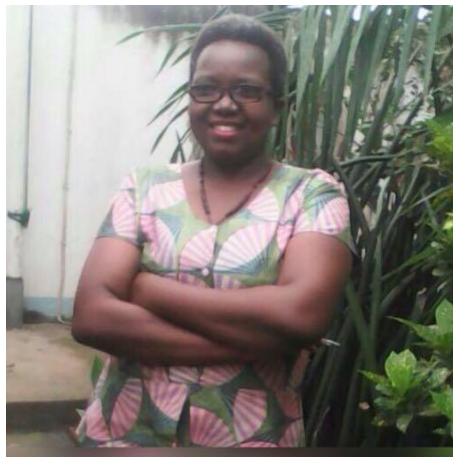
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°168 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 24 au 30 juin 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 30 juin 2019, au moins 531 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 3

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES 5

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS 5

I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS..... 6

I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE..... 8

II. FAITS SECURITAIRES..... 8

III. CONCLUSION..... 10

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FBI : *Bureau Fédéral d'Investigation*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

OBR : *Office Burundais des Recettes*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 3 personnes tuées dont 1 retrouvé cadavre, 1 victime de VBG, 5 torturées et 26 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées, figure 1 nouveau-né tué, 1 femme torturée et 1 femme arrêtée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de VBG, de tortures et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza, en particulier les membres du parti CNL.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 28 juin 2019, sur la 2^{ème} transversale de la colline Ruhagarika, zone Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme en état de décomposition a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime était ligotée et présentait des blessures sur tout le corps. Selon les mêmes sources, ce corps a été inhumé dans la soirée du même jour sur ordre d'Emmanuel Bigirimana, administrateur de la commune Buganda. Ce dernier a justifié cet enterrement précipité en disant que c'est pour éviter la contamination des habitants de cette localité pendant que la population réclamait qu'il y ait une enquête pour l'identification de la victime et savoir le mobile ainsi que les auteurs du crime.

Une personne tuée en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 29 juin 2019, vers 3 heures du matin, sur la colline Nyamiyaga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, Serges Mpawenimana, âgé de 60 ans, a été tué à coups de bâtons à son domicile par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ses voisins sont intervenus lorsque ces présumés auteurs avaient déjà fui. Selon les mêmes sources, la victime était accusée de sorcellerie par certains de ses voisins.

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Un membre du parti CNL torturé en commune Kibago, province Makamba

En date du 24 juin 2019, vers 17 heures, sur la sous colline Kivoga, colline et commune Kibago, province Makamaba, Vincent Minani, membre du parti CNL, a été tabassé par trois jeunes Imbonerakure, Berakumenyo alias Mandela, Albert et un certain Nihorimbere. Selon des sources sur place, ces derniers l'accusaient d'avoir collecté des vivres de haricot pour des rebelles. La victime a porté plainte au chef de colline, Boba Ayubu mais les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gahombo, province Kayanza

En date du 27 juin 2019, dans la nuit, sur la colline Rukago, commune Gahombo, province Kayanza, un prénommé Népomuscène, membre du parti CNL et résidant sur la colline Gasave, a été tabassé par des Imbonerakure dont Roger, Jumaine et Alain jusqu'à casser sa jambe. Selon des sources sur place, la victime assistait à un match de football de la CAN 2019 opposant le Burundi à la Guinée Conakry et ils l'ont accusée d'avoir dit que le Burundi a perdu le match comme ceux qui sont au pouvoir vont perdre les élections de 2020. Selon les mêmes sources, la victime a été emmenée dans une brousse de la colline Rukago à bord d'un véhicule

d'un prénommé Abdallah, conseiller social de l'Administrateur communal pour la battre avant de la conduire au cachot de la commune pour son incarcération.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 24 juin 2019, vers 19 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Sandrine Igiraneza, âgée de 35 ans, a été tabassée par des Imbonerakure conduits par Eraste Nizigiyimana, chef de cette colline et Gervais Nkurikiye, son adjoint. Selon des sources sur place, la victime qui venait de surprendre son mari dans une chambre d'une veuve a crié au secours et sont intervenus des administratifs accompagnés des Imbonerakure. Selon les mêmes sources, son mari a donné 10 000 fbu à ces derniers et la femme a été accusée par ces administratifs d'atteinte à l'intégrité physique de son mari, d'accusations mensongères et de manque de respect envers son mari. La victime s'est rendue chez l'OPJ nommé Masabo, deux jours après mais son dossier n'a pas eu de suite. L'OPJ l'a plutôt conseillée d'aller vendre du haricot pour aller se faire soigner.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Ntega, province Kirundo

En date du 26 juin 2019, sur la colline Susa, zone Murungurira, commune Ntega, province Kirundo, Fabrice Bimenyimana et Gérard Mberamiheto, tous membres parti du CNL ont été tabassés par des membres de la milice Imbonerakure dont Masamba, Nsengiyumva, Biyoya dirigés par leur chef Jean Marie alias Sindyibigori. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, elles ont été hospitalisées au CDS Ntega tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juin 2019 indique qu'en date du 16 juin 2019, vers 17 heures, au village II, commune Gihanga, province Bubanza, Elias Nkurunziza, âgé de 21 ans, Jean Bosco Hatungimana, âgé de 31 ans, Pascal Ndayizeye, âgé de 32 ans, Sylvain Ndayahoze, âgé de 31 ans, Jean Claude Niyonkuru, âgé de 32 ans et Egide Sibomana, âgé de 37 ans, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers du poste de police de la commune Gihanga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine lorsqu'ils étanchaient leur soif dans un bar au village II. Ils ont été incarcérés au commissariat communal de Gihanga. Selon les mêmes sources, une rançon a été demandée aux victimes par De corps du commissariat communal de Gihanga pour qu'elles soient relaxées. En date du 21 juin 2019, ces victimes ont été transférées et détenues au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 26 juin 2019, au quartier Gasenyi, zone Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Philibert Ndiwokubwayo surnommé Kabila, agent de l'OBR et membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers à son domicile. Selon des sources sur place, beaucoup de policiers ont pénétré à l'intérieur de sa parcelle avant de l'arrêter sans toutefois communiquer à sa famille la raison de son interpellation. Selon les mêmes sources, Philibert Ndiwokubwayo a été conduit au cachot du SNR à Karuzi où il a été détenu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 30 juin 2019, vers le matin, sur la colline Maramvya, 13^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Tharcisse Nduwimana, membre du parti CNL, originaire de la commune Mubimbi, a été arrêté par Samson Nguvu, secrétaire du parti CNDD-FDD sur cette colline accompagné par Ndayisenga, membre de la milice Imbonerakure en commune Mubimbi. Selon des sources sur place, Tharcisse Nduwimana a été conduit directement au cachot de la commune Kabizi par Joe Dassin Nkezabahizi¹, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Le motif de son arrestation n'a pas été connu.

Onze membres du parti CNL arrêtés en commune Mubimbi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juin 2019 indique qu'en date du 19 juin 2019, en commune Mubimbi, province Bujumbura rural, Bernard Havyarimana, Ernest Bucumi, Médard Nsabimana, Fabien Mpenyekeze, Adelin Nsabimana, Léonard Ndayizeye, Diomède Ndabisembereze, Dismas Bizimana, Novence Nsabimana, Léonidas Miburo et Donatien Niyongendako, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés des Imbonerakure et détenus au cachot du poste de police de la commune Mubimbi. Selon des sources sur place, en date du 26 juin 2019, vers 19 heures, après être interrogés par le Procureur de la République à Bujumbura rural, ils ont été transférés à la prison de Mpimba. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits à bord d'un véhicule dudit Procureur et celui de Léonidas Ntirandekura, administrateur communal de Mubimbi vers ladite prison.

Quatre personnes arrêtées en commune et province Bururi

En date du 25 juin 2019, dans l'après-midi, le Procureur de la République près la Cour d'appel de Bururi accompagné des policiers a arrêté quatre personnes à savoir une femme de nationalité américaine et d'origine burundaise, Cécile Ahishakiye, infirmière, Félicien Niyonzima, Mélance Cimpaye, tous les deux originaires de la commune Giteranyi en province de Muyinga et Fiston Bizimana de Cabara en commune de Rumonge. Selon des sources sur place, tous étaient à bord d'un véhicule de type jeep appartenant à l'honorable Sophie

¹ Erratum : Dans les rapports précédemment produits par la Ligue Iteka, Joe Dassin, responsable du SNR en commune Mutimbuzi était appelé Nduwimana par erreur. Cependant, son vrai nom est Nkezabahizi.

Nsavyimana, élue dans la Coalition Amizero y'Abarundi, originaire de la commune de Mbuye, province Muramvya. Selon les mêmes sources, Cécile Ahishakiye était en possession d'une somme de 22150 dollars américains et 176 500 fbu. Elle a fait savoir que cet argent lui servirait à acheter une parcelle et payer les avocats car elle voulait divorcer avec Maya Nkurunziza, son mari, chauffeur de véhicule de transport, résidant à Karonda, commune et province Rumonge. Selon la police, ces personnes ont été arrêtées car Cécile Ahishakiye prenait des images en peu partout avec son téléphone cellulaire et était en possession d'une grosse somme d'argent mais aussi elle détient une carte de visite de la FBI. Ces personnes ont été libérées le lendemain.

Trois membres du parti MSD arrêtés en commune Buhiga, province Karuzi

En date 27 juin 2019, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un nommé Bagaye, âgé de 30 ans, un prénommé Bédas, âgé de 17 ans et Godefroid, âgé de 29 ans, tous vivant dans le site de déplacés de Kigoma dans la ville de Karuzi, tous membres du parti MSD ont été arrêtés par des policiers guidés par un Imbonerakure prénommé Dismas. Selon des sources sur place, les victimes étaient accusées d'outrage au Chef de l'Etat. Selon les mêmes sources, ces jeunes hommes ont été poursuivis à cause de leur appartenance politique.

I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 27 juin 2019, sur la colline Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke, G. N., âgée de 13 ans, élève à l'ECOFO Ngoma de la commune Murwi, a été violée par Gérard Bukuru, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, le présumé auteur n'a pas été inquiété. Selon les mêmes sources, le surnommé Bakari, responsable des jeunes Imbonerakure sur la colline Ngoma a menacé les parents de la victime de ne pas porter plainte et de ne pas conduire la victime au centre intégré chargé des violences basées sur le genre à Cibitoke.

II. FAITS SECURITAIRES

Infanticide en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juin 2019 indique qu'en date du 20 juin 2019, vers 21 heures, sur la colline Kanyange, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Agnès Nibogora, âgée de 24 ans, a étranglé son bébé qu'elle venait de mettre au monde. Selon des sources sur place, la fille a été surprise par sa mère dans la toilette avec un corps dudit bébé emballé dans un sachet et la mère a crié au secours. Selon les mêmes sources, le corps a été emmené à la morgue du CDS Kanyange et a été enterré le 23 juin 2019 tandis que la présumée auteure a été arrêtée et détenue au commissariat provincial en date du 21 juin 2019. Cet acte de cette fille est le deuxième car elle venait d'être libérée par la grâce présidentielle après avoir passé 5 ans en prison pour une infraction d'infanticide.

Marches manifestations dans les différentes provinces du pays

En date du 29 juin 2019, aux chefs-lieux des différentes provinces du pays, des autorités provinciales ont organisé des marches manifestations pour dénoncer des rapports de Human Right Watch, le Secrétaire Général de l'Union Africaine et le Conseil de Sécurité des Nations Unies et soutenir la candidature de Pierre Nkurunziza aux élections de 2020. En effet, à titre illustratif, au centre Mwaro, commune Kayokwe, province Mwaro, une marche manifestation a été organisée par des membres du parti CNDD-FDD dont Onesphore Niyungeko, conseiller de l'administrateur Kayokwe, chargé des questions techniques, administratives et sociales. Selon des sources sur place, les manifestants s'insurgeaient contre des rapports de Human Right Watch, le Secrétaire Général de l'Union Africaine et le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui veulent que les négociations reprennent au Burundi alors qu'elles sont déjà terminées et que même le Calendrier électoral est déjà fixé. Une telle marche manifestation a été également observée dans les provinces Muramvya et Cankuzo. A Muramvya, cette marche manifestation a eu lieu au centre de cette province et parmi des manifestants il y avait des élèves des établissements scolaires du centre de ladite province. En outre, en province Cankuzo, des cérémonies de cette marche manifestation ont été dirigées par Désiré Njiji, Gouverneur de Cankuzo. Ce dernier a prononcé un discours dont l'objet était de soutenir la candidature de Pierre Nkurunziza pour les prochaines élections de 2020. Cette autorité a également mis en garde des organisations tant nationales qu'étrangères ainsi que les pays étrangers contre leur ingérence dans les affaires du pays liées surtout à cette candidature du président de la République Pierre Nkurunziza.

Impunité en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 23 avril 2019, sur la colline Cibitoke, à la septième transversale, commune Rugombo, province Cibitoke, un présumé Jean Marie connu sous le sobriquet de Kajagari, membre de la milice Imbonerakure accompagné par d'autres membres de cette milice a battu à mort Dieudonné Kwizerimana², âgé de 23 ans, de la composante sociale Twa, membre du parti CNDD-FDD et berger. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait été arrêté et détenu à la prison centrale de Mpimba mais par après il a été libéré. Selon les mêmes sources, actuellement, Jean Marie alias Kajagari menace de tuer toute personne qui l'a dénoncé.

Discours incitant à la haine en commune et province Makamba

En date du 29 juin 2019, sur la colline Gisenyi, commune et province Makamba, lors des travaux communautaires organisés au stade de l'équipe « Aigle noir », Révérien Ndikuriyo, président du Sénat, a mis en garde Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba de ne plus accepter un appui financier des blancs. Selon des sources sur place, Révérien Ndikuriyo a ajouté que s'il advenait que ce Gouverneur acceptait un seul sac de ciment donné par ces blancs, il partirait avec eux. Selon les mêmes sources, cet immeuble à 6 niveaux en construction depuis 2016 pour abriter les bureaux de la province.

² La victime avait été rapportée par la Ligue Iteka dans son bulletin hebdomadaire n° 159

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de VBG, de tortures et d'arrestation arbitraire ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des marches manifestations ont été également observées dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.